Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 3, 2025 7:56:32 AM
From: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC)
Sent: Wed, 2 Apr 2025 17:13:36
To:
Cc: [redacted] Représentants [redacted]
Subject: FW: petite erreur de traduction - REP-2025-0547 - Due 17-03-2025
Importance: Normal
Sensitivity: None

Bonjour,

[redacted] la **boîte aux courriels pour les représentants en immigration.**

Veuillez noter que cette boîte aux lettres est destinée à fournir des conseils généraux et ne fournit pas de réponses à des demandes spécifiques à un cas, mais a fourni les informations suivantes comme conseil. Si vous avez des questions spécifiques à un dossier, nous vous encourageons à soumettre le formulaire Formulaire Web d'IRCC - Canada.ca

Veuillez consulter notre réponse à votre question.

***

[redacted] Une mise à jour sera effectuée prochainement.

***

Cordialement,

\sb160La boîte aux courriels pour les représentants en immigration

\sb160

From:
Sent: [redacted] 14, 2025 4:07 PM
To: Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.IRCC@cic.gc.ca>
Subject: petite erreur de traduction

Bonjour,

Simplement pour vous aviser que sur la version française de cette page https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/bulletins-guides-operationnels/residents-temporaires/permis-etudes/programme-postdiplome.html, il manque l'année 2024 après « le 1er novembre ».

Additional eligibility criteria for PGWP applications

Language requirement

For PGWP applications submitted on or after November 1, 2024, applicants must

s.19(1)

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Critères de recevabilité supplémentaires pour les demandes de PTPD

Exigences linguistiques

Pour les demandes de PTPD présentées le 1er novembre ou après cette date, les demandeurs doivent :

- montrer qu'ils atteignent le niveau de compétence linguistique minimal des Canadian Language Benchms

Cordialement,